Région BRETAGNE

Conseil régional
Groupe Droite et Centre de Bretagne
Kuzul Rannvro Breizh
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

1ère réunion du Conseil régional de Bretagne – Avril 2015

Intervention de Madame Bernadette MALGORN

Conseillère régionale de Bretagne

Présidente du groupe « Droite & Centre de Bretagne »

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Je me joins aux félicitations que vous avez adressées à nos collègues candidats aux élections départementales, cela montre à tout le moins qu'il y a toujours des militants de la démocratie locale, mais pour qu'elle soit vivante, il faut pouvoir débattre de ce qui fait la réalité de la vie des gens et avoir le sentiment de pouvoir agir sur l'avenir de la région.

L'année 2014 aura été particulièrement noire pour l'économie bretonne. Défaillances d'entreprises et chômage en hausse, poursuite de la dégradation de notre balance commerciale, une crise agricole et agroalimentaire loin d'être réglée, le secteur du bâtiment toujours en berne, de nouvelles suppressions d'emplois annoncés sur le site PSA de la Janais… Même si l'horizon de la conjoncture européenne semble s'éclaircir, vous n'avez pas préparé le terrain pour en profiter et l'année 2015 s'annonce encore sombre pour l'économie et l'emploi dans notre région.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
Groupe Droite et Centre de Bretagne
13C, rue Franz Heller – 35700 RENNES
Tél. : 02 23 21 36 80 – Fax. : 02 23 20 69 04
www.bretagneavenir.fr

KUZUL RANNVRO BREIZH
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh
13C straed Franz Heller – 35700 ROAZHON
Pgz : 02 23 21 36 80 – Plr : 02 23 20 69 04
www.bretagneavenir.fr

Ne m'accusez pas de dénigrement. Au niveau national, je me réfère au gouvernement qui vient d'aligner ses prévisions de croissance sur celles du consensus des économistes, c'est-à-dire 1,5% en 2016 et 2017 au lieu de 1,5% et 1,9% qui étaient ses prévisions bien trop optimistes. Au niveau régional, ce diagnostic est celui livré par la CRCI en janvier dernier: *« Après un second semestre où près de 40% des entreprises ont connu une baisse d'activité, les incertitudes ambiantes du climat des affaires demeurent et les perspectives pour les six mois à venir s'orientent tout au mieux vers un maintien actuel du niveau d'activité. Dans ce contexte peu engageant, les chefs d'entreprise, prudents, freinent leurs investissements et leurs embauches, tout en assurant la stabilité de leurs effectifs salariés ».*

Nous le disons dans cette enceinte depuis 2010, la crise qui traverse la Bretagne est grave, profonde et pas seulement liée à la conjoncture nationale et internationale.

Nous avons pointé les trois risques qui menacent la Bretagne :

- Décrochage territorial, nous continuerons à le pointer et nous y reviendrons à propos du protocole d'intention avec la SNCF : expression dégradée de notre grande ambition de mettre Brest et Quimper à 3h de Paris,
- Décrochage économique, nous y reviendrons à propos de la SRDEII,
- Et décrochage démographique car la croissance rennaise ne peut pas cacher ni compenser le vieillissement général et la perte de population de la pointe bretonne.

Ces risques sont déjà réalité pour nombre de Bretonnes et de Bretons. Ils ont encore dit leur souffrance lors du scrutin départemental par leurs votes protestataires ou leur abstention.

Vous ne nous avez jamais écoutés. Mais vous n'avez pas non plus voulu entendre les cris d'alarme lancés par les Bonnets rouges. Vous avez cru pouvoir étouffer la crise avec votre Pacte d'avenir. Faute d'avoir remis en cause votre politique, vous avez laissé l'économie bretonne s'enfoncer et l'année 2014 a été une année de perdue.

Alors l'ancien Premier ministre avait promis 2 milliards pour la Bretagne en décembre 2013 à Rennes. Son successeur en a rajouté une couche : un troisième milliard est annoncé en décembre 2014 à Brest. La campagne régionale sera peut-être l'occasion d'une promesse d'un milliard supplémentaire en décembre prochain ? où ça à Lorient ou ailleurs ?

Nous avons dénoncé cette valse des milliards et cette absence de stratégie. Et cette méthode qui court-circuitait le débat dans notre assemblée pour des annonces octroyées d'en-haut.

Mes collègues reviendront dans la discussion sur le contenu du contrat de plan qui est la pièce maîtresse de notre ordre du jour. Je voudrais ici poser cinq questions.

Première interrogation : la Bretagne, compte tenu de la crise qui la frappe, particulièrement, a-t-elle fait l'objet d'une attention particulière du gouvernement ? Comparons le contrat breton à ceux des autres régions. En dotation de l'Etat par habitant, nous sommes en treizième position sur 21. Nous connaissons les contraintes budgétaires de l'Etat et nous ne sommes pas des partisans de la dépense publique à tout crin. Nous avons ici souvent entendu M. le Rapporteur du budget dénoncer avec verve le traitement fait par l'Etat à la Bretagne, *« région qu'il considère historiquement sous dotée »*. La réparation historique ne semble pas

encore à l'ordre du jour et toutes les belles promesses et déclarations du Pacte d'avenir n'étaient encore que des mots.

Deuxième interrogation : le Pacte d'avenir apporte-t-il un plus à la Bretagne par rapport à l'ancien contrat de projets ?

En 2007, alors qu'il réclamait un engagement de l'Etat à hauteur de 733M€, votre prédécesseur se félicitait d'avoir obtenu de haute lutte 593M€.

Dans ce nouveau contrat de plan, l'engagement de l'Etat est à peu près équivalent. Mais le périmètre est différent et si l'on en retire le volet routier qui était à part et les crédits des opérateurs comme le CNOUS, l'ANRU ou le CNRS, l'engagement de l'Etat n'est plus que de 390M€. Il manque 200M€ par rapport à la période 2007-2013 et combien plus par rapport à la promesse des 2 milliards.

Troisième interrogation. Est-ce que notre collectivité prend des engagements forts aux côtés de l'Etat pour préparer l'avenir ?

Vous affichez 602M€ soit une apparente progression par rapport à 2007 où nos engagements contractuels portaient sur 480M€.

Pour atteindre ce montant, vous imputez au Contrat de plan 134M€ de crédits pour les travaux du port de Brest (pourquoi pas 162 ou 220M€ ?). Vous savez mon soutien sans faille à ce projet. Mais l'Etat ne met pas un €. Le contrat de plan n'est pas le réceptacle des projets propres de la région. Si tel était le cas, pourquoi s'arrêter au port de Brest ? Vous pourriez aussi y inclure tout le budget investissement de notre collectivité. Le Contrat de plan est un engagement réciproque de l'Etat et la Région normalement fondé sur une stratégie commune. La vérité est que l'engagement de la Région dans le nouveau contrat n'est pas de 602M€ mais de 468M€, soit 23% de moins que dans le précédent. Vous appelez cela

un Pacte d'avenir ?

Quatrième interrogation : est-ce que vos choix répondent à la situation bretonne ?

On peut en douter quand le volet agricole et agroalimentaire a disparu. Nous sommes priés d'aller voir ailleurs, en l'occurrence dans le FEADER, lorsque la maquette sera prête.

On peut encore en douter quand on observe que le programme « accessibilité » s'intitule désormais « mobilité multimodale » : vous passez d'une notion de désenclavement à celle de mobilité interne au territoire régional. Doit-on en conclure que, pour votre majorité, avec l'arrivée du TGV à Rennes en 2017, le désenclavement de la pointe bretonne sera achevé ? Ce ne sont pas les crédits inscrits pour effectuer des études sur LNOBPL qui nous rassureront alors même que la lecture du rapport sur le protocole d'intention avec la SNCF signe l'abandon de ce projet. Vous avez sacrifié le désenclavement de la pointe bretonne. C'est votre choix, pas le nôtre.

La suppression du volet maritime nous éloigne encore de la vision d'une Bretagne plus accessible et ouverte sur l'espace national, européen et mondial.

Ce manque d'ouverture se reflète aussi dans la baisse de 43% des crédits consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Vous vous gargarisez à foison de « glaz économie ». Où est-elle ?

Il y a quelques jours, un colloque sur l'enseignement supérieur se tenant à Rennes a mis en exergue trois failles majeures dans notre dispositif universitaire. L'inégal accès à l'enseignement supérieur des jeunes titulaires d'un bac professionnel par rapport à ceux titulaires d'un bac général. L'inégal accès des

jeunes à l'enseignement supérieur selon le territoire dont ils sont issus. Enfin ce rapport pointe le nombre important de jeunes obligés de quitter la Bretagne pour trouver une formation supérieure et un emploi ultérieurement. Et face à ce constat vous baissez la garde. Pourtant que de mots dans votre Charte pour la jeunesse !

Que dire du volet emploi intégré à la dernière minute ? La Bretagne connaît un chômage historique, de profondes mutations économiques obligent les salariés à s'adapter ou préparer leur reconversion professionnelle. Les crédits de cette mission baissent de 211%. L'avenir de la Bretagne, c'est le fruit du travail de ces femmes et ces hommes. Investissons dans l'humain pour l'avenir de la région.

Cinquième interrogation. Est-ce-ce que ce contrat de plan est sincère ?

Comme le souligne très justement le CESER, il y a lieu de s'inquiéter quant aux imprécisions qui planent sur les financements apportés par les autres partenaires.

Un seul exemple sur le volet mobilité. Le montant programmé est 1Mds€176. Sur ce milliard, 463M€ sont apportés par les autres collectivités et la SCNF.

Et, Monsieur le Président vous expliquez dans le rapport, *« Si les projets sont inscrits au contrat de plan, leur réalisation ne sera permise que si les conventions d'application permettent de confirmer la participation financière des partenaires appelés. A cet égard, il convient de noter que certains des plans de financement envisagés ne sont pas à ce stade, consolidés et donneront lieu à des discussions ultérieures ».*

Pour être concret, vous nous demandez d'approuver un contrat où, sur le seul volet mobilité, 40% des financements ne sont pas consolidés. Si je prends l'aspect ferroviaire du volet mobilité ce sont 58% des crédits qui ne sont pas consolidés.

A votre décharge, j'admets que les conditions d'élaboration de ce contrat n'ont pas du être faciles. Des engagements pris à la va vite entre octobre et décembre 2013. Une réforme territoriale sans queue ni tête qui n'est pas achevée et dont on ne connaît toujours pas les contours définitifs des compétences dévolues aux différents niveaux de collectivités. La nécessité de réduire les dépenses publiques. La croissance qui n'est toujours pas au rendez-vous. Mais qui est responsable de ces politiques complètement inadaptées à ce difficile contexte si ce n'est la majorité socialiste à laquelle vous appartenez et à laquelle vous apportez votre soutien.

A ce stade, le contrat de plan que vous présentez n'est pas sincère.

Cinq questions et cinq réponses qui mettent à mal le pacte d'avenir.

Venons-en aux demandes que vous nous adressez. Trois demandes :

1. **Débattre des orientations du contrat de plan**. Il était temps ! Je viens de vous livrer les réflexions générales de notre groupe. Nous y reviendrons plus en détail.
2. **Approuver le projet de contrat**. Son état actuel n'est guère engageant. Le débat est-il susceptible d'apporter quelque chose ?
3. **Vous autoriser à signer ce contrat avec l'Etat**. Sur ce dernier point, Monsieur le Président, j'aimerai avoir des précisons. Lors du conseil des ministres du 25 février, le Premier ministre a présenté une communication je cite *« relative à la signature des contrats de plans*

Etat-Région 2015/2020 ». Dans sa communication, que vous pouvez consulter sur internet, le Premier ministre explique que *« la phase de négociation avec l'ensemble des régions s'achève, qu'elle aboutit à la définition de protocoles d'accord sur les projets de contrat progressivement approuvés par les assemblées régionales et signés par le Premier ministre et les présidents de région ».* Enfin le Premier ministre se félicite, je cite toujours que *« ces signatures sont d'ores et déjà intervenues pour huit régions représentant l'engagement de près de 50% des crédits »*. Et parmi les huit régions dont je vous passe la liste il y a oh ! surprise la Bretagne.

Monsieur le Président, lors de la visite du Premier ministre à Brest, qui, je vous le rappelle, vous a obligé à modifier à la dernière minute les dates de notre session budgétaire, nous avons posé la question de savoir si oui ou non le contrat de plan avait été signé. Vous n'avez pas répondu à cette question.

Le Premier ministre, pas sur une tribune électorale, mais en conseil des ministres, rend compte le 25 février que le contrat de plan a été signé avec la Bretagne. Qui dit la vérité ? Si le contrat de plan est signé et que tout est ficelé à quoi bon perdre notre temps à en débattre. De plus, vous avez décidé de mettre ce contrat à la consultation du public. Non seulement vous passez outre l'assemblée régionale, cela fait un moment que nous y sommes habitués, mais en plus vous galvaudez la démocratie participative. Monsieur le Président, au nom de mes collègues, je réitère ma question : ce contrat de plan est-il oui ou non déjà signé ?

Je vais conclure.

Les exercices pacte, contrat, programmes opérationnels, vous ont empêtrés dans des procédures et une course aux promesses plus ou moins inconsistantes.

Certes, vous n'avez pas été aidés par les changements de pied successifs qui ont fait de la réforme territoriale un vrai bazar. Vous l'avez-vous-même regretté tout à l'heure en vous lamentant de l'abandon dans votre électorat des milieux influents des militants régionalistes déçus par les promesses non tenues des socialistes.

Alors il y a les autres et il y a nous. Vous nous aviez laissé espérer une réflexion propre à la Bretagne en lançant une étude sur un projet d'assemblée de Bretagne. Nous avons voté des crédits et nous n'en avons plus entendu parler. Devrons-nous attendre décembre prochain pour avoir une réponse ?

Je vous remercie.